

## Pont-à-Mousson



## L'atelier de la gourmandise

Nathalie et Jean-Michel Zapart viennent d'ouvrir leur atelier de pâtisserie, au 62 de l'avenue Général-Leclerc à Pont-à-Mousson. Contre 20 euros l'heure, Jean-Michel y lève tous les secrets d'une bûche de Noël, de la pâte à choux ou des petits sablés.

## Toul



## La haie de tous les enfants

Pour la troisième fois, les CP-CE1 de Chaudeney et les neuf élèves atteints de handicaps de la classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) de l'école Moselly ont mené un projet commun. Ils ont planté une haie et travaillé autour de la thématique de l'arbre.

## Saint-Nicolas-de-Port



## Une troisième fleur pour la ville

Les services techniques viennent d'installer un nouveau panneau aux cinq entrées de la ville. Une surprise alors que la commune concourait pour une deuxième fleur, et une fierté pour les employés des services des espaces verts.

## Lunéville



## Les icônes de saint Nicolas

Dans le cadre du colloque international consacré au saint patron des Lorrains à partir de demain, une exposition d'icônes est à découvrir jusqu'à samedi soir à l'église Saint-Jacques. Sur saint Nicolas et plus généralement la tradition de Noël.

## L'Événement

## Echec au handicap mental

L'institut médico-éducatif J-B Thiery a introduit l'initiation aux échecs dans ses activités. Contre les préjugés, de nouveaux rois sont nés...

Le discours est fait sur mesure. « Souvenez-vous ce qu'on a dit : le fou, sur l'échiquier, c'est comme un clown. Au cirque, il fait tout de travers. C'est pareil ici, le fou se déplace de travers. » Et Allan s'exécute. Le fou prend la diagonale. Avec un élan pas toujours maîtrisé, mais peu à peu s'échafaude une stratégie, et en mettant en œuvre le « coup de l'escalier ». Allan finit par battre Jennifer à plate couture.

De leur côté, Florian et Aurélien, 13 ans, bataillent à toute vitesse. Un coup, un appui sur l'horloge. Le temps presse, le décompte stresse. Et avant que l'observateur (parfait ignare en matière d'échecs...) n'ait eu le temps de décrypter la valse des rois, reines et cavaliers sur la table, Florian triomphe d'un magistral « coup du berger ».

## Une force de conviction

Nous sommes le mardi après-midi, dans une petite bibliothèque de l'institution J.B. Thiery à Maxéville, où sont accueillis plus de 120 enfants et ados atteints de déficience mentale. Parfois profonde, parfois légère. C'est d'ailleurs le cas de ces joueurs, réunis à cette table improbable grâce à la force de conviction d'un homme, Jean-Jacques Charbonnel, qui ne voyait pas pourquoi la chorégraphie de ce jeu pourrait échapper à ces enfants.

Lui-même passionné d'échecs, le moniteur éducateur intervenait depuis longtemps en écoles primaires. Aujourd'hui, il fait profiter les enfants de sa pédagogie dès la maternelle. « Mais pour avoir travaillé par ailleurs avec des personnes handicapées mentalement déficientes, je



■ « Je suis toujours étonné de la façon dont les enfants se laissent littéralement captiver ! »

Photos Patrice SAUCOURT

savais que les échecs pouvaient aussi leur profiter. » Il a fallu convaincre son club à Vandœuvre et le dispositif Jeunesse et Sports du sérieux de l'hypothèse. Puis, plus difficile, emporter l'adhésion des établissements spécialisés dont, initialement, certains ont refusé de le rencontrer. Et plus encore de tester l'idée.

## « On ne fait pas simplement mumuse avec des pions »

« J'avoue que lorsqu'il m'a fait part de sa proposition, j'étais plutôt perplexe », confie d'ailleurs Marianne Kusior, coordinatrice pédagogique à J.B. Thiery. « Moi-même ne connaissant rien aux échecs... Et pourtant,

je me suis rendue à l'évidence : les enfants accrochent. Et certains ont développé de vraies capacités. »

Interrogé pourtant, Aurélien déclare dans un premier temps aimer « moyen ». Sans toutefois louer une seule séance. « En fait, si, si, j'aime », finit-il par avouer. « J'aime quand je gagne ! » Alors il y met du sien. Florian, son adversaire, a lui aussi déjà mené quelques belles conquêtes en noir et blanc dont il tire une légitime fierté.

« Et je suis toujours étonné de la façon dont les enfants se laissent littéralement captiver ! », reprend le moniteur. « Et on ne fait pas simplement mumuse avec des pions, com-

me l'ont cru certains parents. Alors bien sûr, ne nous voilons pas la face, les grands maîtres – dont je ne suis pas – sont des gens brillants. Mais les échecs ne sont pas réservés à une élite intellectuelle. Le fait est qu'en procédant doucement, de façon ludique et pédagogique, on voit réellement progresser les gens. Tous les gens. » Même les patients handicapés moteur-cérébraux qu'il initie à Velaine-en-Haye. « Là, on passera peut-être une séance sur le roi, une autre sur la tour, etc. Mais ainsi pièce par pièce se monte une vraie vision du jeu. » De même que brique par brique s'écroulent les préjugés...

Lysiane GANOUSSE

## Justice

## « Je ne pensais pas me faire arrêter »

Nancy. « Je n'ai jamais eu autant peur d'être incarcéré », affirme, des tremolos dans la voix, cet ex-toxicomane d'une trentaine d'années. La prison lui pend pourtant au nez. Même s'il n'a rien fait de grave.

Un banal vol à la roulotte. C'était samedi dans la rue des Jardiniers à Nancy. Il venait de se prendre le bec avec sa compagne. Il est sorti pour se calmer les nerfs. Il n'a pas résisté en voyant une voiture dont la porte n'était pas fermée à clé. Il a volé divers objets qui se trouvaient à l'intérieur : GPS, lunettes ou encore CD.

« Je ne peux pas banaliser ce genre de comportement. C'est exaspérant pour les victimes et cela contribue à créer un sentiment d'insécurité », s'indigne le procureur, Thomas Pison, lors du procès du voleur, ce lundi, en comparution immédiate. Et de rappeler son casier, chargé d'une dizaine de condamnations. Avant de réclamer un an de prison ferme. « J'ai fait tout ce que l'on m'a demandé pour me réinsérer. Je travaille, je ne prends plus de drogue, j'ai un appartemen-

ment et j'ai même des animaux », plaide le prévenu, petit, brun et aux abois. « Pourquoi avez-vous mis tout ça par terre en montant dans cette voiture ? », s'étonne la présidente Fabienne Nicolas. La réponse laisse rêveur : « Je ne pensais pas me faire arrêter ». Son casier démontre pourtant que l'arrestation par la police n'est ni une abstraction, ni une découverte pour lui.

« On ne sort pas comme une oie blanche d'un parcours comme le sien avec les stupéfiants. Il y a forcément des rechutes. C'est le cas dans cette affaire. Mon client a été visité par un vieux démon mais cela ne doit pas effacer ses efforts de réinsertion », argumente l'avocat de la défense, M<sup>e</sup> Alexandre Gantois. Le tribunal a finalement condamné le voleur à 8 mois ferme. Mais sans mandat de dépôt. Il n'est donc pas allé en prison à l'issue de l'audience. Et il n'ira sans doute pas. S'il se tient à carreau, sa peine devrait être aménagée pour qu'il garde son boulot.

CG.

## Casseur de vitre

Nancy. Alexandre Deldime, un SDF de 28 ans, a pris un an de prison, ce lundi, pour avoir cassé la vitre d'un restaurant nancéien. Cela peut sembler très cher payé dit comme cela. Mais il y a quelques explications qui permettent de comprendre pourquoi le glaive de la Justice s'est abattu aussi fortement sur la tête du jeune homme.

D'une part, il ne s'agissait pas d'une banale dégradation. Dans la nuit du 29 au 30 novembre, s'il a fait voler en éclats la vitrine d'un restaurant de la rue Saint-Georges, ce n'était pas du vandalisme gratuit. Contrairement à ce qu'il prétend, un brin nonchalant : « Je m'étais fait voler mon portable, j'étais énervé et j'ai mis un coup de coude dans la vitre qui était déjà fendue ».

Cela ne colle pas avec le témoignage du restaurateur qui habite au-dessus de son commerce et qui a vu le jeune homme s'acharner « durant 20 minutes » contre sa vitre renforcée avant de réussir à la briser. Pour le procureur, Thomas Pison, pas de doute, il s'agissait

d'une tentative de vol par effraction. Ce que confirme la présence de l'attirail du parfait petit cambrioleur (marteau, burin, tournevis plat, ciseau à bois et pied-de-biche) dans le sac que portait le prévenu lors de son arrestation.

Il avait aussi, sur lui, une bombe lacrymogène et un couteau à cran d'arrêt. Ce qui n'arrange pas son cas. A cela s'ajoute un casier poids lourd. Onze condamnations. Certaines avec sursis et mise à l'épreuve. Mais les mesures ont été à chaque fois révoquées et transformées en prison ferme, car il n'a jamais respecté les obligations que la Justice lui imposait.

Trop, c'est trop pour le procureur qui requiert la peine plancher, soit deux ans de prison ferme. L'avocat de la défense, M<sup>e</sup> Alexandre Gantois, fait ce qu'il peut pour limiter la casse. En évoquant notamment la situation sociale précaire de son client qui est en rupture avec sa famille et à la rue depuis un mois. Cela fait baisser la peine mais ne lui évite pas la prison.

Christophe GOBIN

## Garderies en sursis

Vézelize. Le tribunal de Nancy a accordé, en début de semaine, un nouveau sursis à Relais Lorraine sud qui gère des crèches et du périscolaire sur les Vosges (Vincey, Charmes, Evau-et-Ménil) et la Meurthe-et-Moselle (Vézelize et Viterne). Comme toutes les autres entités appartenant à la nébuleuse Relais, l'association est en mauvaise situation financière.

Mais contrairement aux autres structures, elle a une chance sérieuse d'échapper à la liquidation pure et simple. Elle avait jusqu'à début décembre pour épurer ses dettes. Ce n'est pas fait mais c'est apparemment en bonne voie puisque le tribunal lui a donné un répit en prolongeant la période d'observation jusqu'au 24 mars.

## Faits divers

## Câbles électriques dans l'eau

Varangéville. Lundi vers 11 h 30, les pompiers du centre de secours de Saint-Nicolas-de-Port sous les ordres du lieutenant Dracacci sont intervenus suite à un début d'incendie dû à la rupture de câbles électriques, rue de la Butte à Varangéville. Ligne en partie située dans les arbres bordant le canal des Filatures qui sépare Varangéville et Saint-Nicolas-de-Port.

Un poteau électrique en bois situé place Jeanne-d'Arc sur le territoire de Saint-Nicolas-de-Port s'est brisé pour des raisons inconnues, entraînant la chute d'une autre rue de la Butte. Les câbles électriques sont alors tombés dans l'eau. Sans doute la conséquence

de cette rupture, un début d'incendie s'est produit sur des fils électriques attachés sur une façade du 14, rue de la Butte. Un voisin a entendu des crépitements, un autre a vu des flammes. L'alerte a été donnée. Sur place, les pompiers ont établi un périmètre de sécurité et ont évacué les habitants de deux maisons dont ceux du n° 14, devant le risque de rupture des fils électriques en partie carbonisés.

Les conséquences auraient été plus importantes si les flammes s'étaient propagées au toit de l'habitation. Les employés d'EDF ont procédé à la coupure de l'électricité avant d'entreprendre les réparations nécessaires.

## Citoyenneté : challenge national

La fédération française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports récompense chaque année trois personnes remarquables pour leur comportement citoyen. Cette année, un lycéen de Poincaré, en terminale S, vient d'être récompensé lors d'une réception au ministère de la Jeunesse et des Sports à Paris, le samedi 30 novembre.

Il s'agit de Martin Lewandowski, 17 ans, dont le dossier a été présenté par le comité départemental de la Jeunesse et des Sports de Meurthe-et-Moselle. C'est accompagné de sa famille et de Mireille Pichereau, la présidente du comité, que Martin a reçu sa médaille et son diplôme. De même que brique par brique s'écroulent les préjugés... Lysiane GANOUSSE

avec SAM» pour récolter des fonds. Puis, il a été distingué, en juin cette année où il a reçu, lors d'une réception dans les grands salons de la préfecture, des mains du préfet Bartolt, le premier prix du concours de l'éducation citoyenne porté par trois associations, Ordre national du mérite, membres de l'Ordre des palmes académiques et médaillés de la Jeunesse et des Sports, avec le soutien de M. Picoche, directeur académique des services de l'Éducation nationale. Martin Lewandowski, élève brillant, s'est toujours mobilisé pour les autres en lançant, dès la 5<sup>e</sup>, une junior association pour une ferme au Togo. Il participe aux Restos du Cœur, est délégué de classe depuis la 6<sup>e</sup>, fait partie de l'association pour la vie lycéenne, est membre du conseil académique de la vie lycéenne, membre du conseil d'administration du lycée, etc. Toutes nos félicitations.



■ Martin Lewandowski, 17 ans, en terminale S à Poincaré a été récompensé.

## Urgences

**Pharmacie de garde** : tél. 3237 (0,34 €/mn). Entre 22 h et 8 h, s'adresser au commissariat de police, boulevard Lobau.  
**Urgences vitales** : tél. 15.  
**Permanences de soins** : tél. 0.820.33.20.20.  
**Cabinet médical de garde** : de 20 h à 24 h, les Bains Douches, 67, rue Saint-Nicolas, Nancy.  
**SOS Médecins Nancy** : urgences du Grand Nancy, 24 h/24, tél. 0826.46.54.54.  
**Médecins du monde** : 5, rue de l'Armée-Patton, tél. 03.83.27.87.84, de 14 h à 16 h.  
**Centre antipoison** : tél. 03.83.22.50.50.